

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**MISSION LOCALE DU MEDOC**  
**23 juin 2015 - 18h00**  
**SAINT GERMAIN D'ESTEUIL**

Le Président, Jean Jacques CORSAN ouvre la séance et remercie de leur présence l'ensemble des participants.

Il précise l'ordre du jour de l'Assemblée qui doit statuer sur le budget prévisionnel 2015 et aborder d'éventuelles questions diverses. Devant participer à une autre réunion, il délègue la présidence de la présente Assemblée à Monsieur Gérard GONZALEZ, Trésorier de la Mission Locale du Médoc.

Celui-ci prend la parole et présente le budget prévisionnel d'un montant global de 776 665.70 €.

Il donne lecture des produits.

Le dispositif Garantie Jeunes démarre au 1<sup>er</sup> septembre 2015 avec une 1<sup>ère</sup> cohorte de 13 jeunes. La subvention pour son suivi de 12 mois est prévue à hauteur de 43 680.00 € et implique le recrutement de 2 conseillères au 1<sup>er</sup> juin de cette année afin d'assurer la mise en œuvre du dispositif.

Une subvention de 37 486.00 € est provisionnée pour le programme Emploi Avenir (69 nouveaux contrats devant être signés au 1<sup>er</sup> semestre 2015).

La subvention Pôle Emploi a été revalorisée pour 2015. En effet, une nouvelle convention partenariale est signée. Il n'y aura plus d'agent affecté en Mission Locale, le financement de la cotraitance est donc revu en intégrant de nouveaux critères de calcul.

Les différents autres financements d'activités, notamment l'Espace Partenarial Médoc, financé par la Région Aquitaine, la gestion administrative du RSA financé par le Département Gironde sont reconduits.

Les charges sont également détaillées. On constate l'augmentation des charges de personnel ainsi qu'une hausse des frais de fonctionnement liées notamment à la mise en place de la Garantie Jeunes.

Le trésorier finalise la présentation du budget.

Aucune question n'étant soulevée, le budget prévisionnel 2015 est mis au vote. Sans objection, le budget est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président par intérim propose à l'Assemblée d'échanger sur les questions diverses.

La demande porte en premier lieu sur le dispositif Garantie Jeunes. Françoise DOUARIN, Directrice de la structure précise qu'il s'agit d'une expérimentation nationale à destination d'un public 18 à 25 ans, ni scolarisé, ni en formation, ni en emploi. En appui d'un accompagnement de 12 mois (collectif puis personnalisé et individuel), maillé de périodes d'immersion en entreprise, vient une garantie de ressources (qui ne doit pas être assimilée à un salaire) ; c'est une allocation forfaitaire d'un montant équivalent à celui du RSA.

Des précisions sont également demandées sur les contrats Emploi Avenir et leur devenir à la fin du contrat. Françoise DOUARIN rappelle que ces contrats aidés durant lesquels des formations qualifiantes sont mises en place, sont d'excellents

tremplins vers l'emploi durable. Les collectivités ont vraiment participé à la réussite du dispositif en Médoc. Elle cite l'exemple de ce contrat signé à la Mairie de Lesparre qui s'est traduit par un CDI dans une entreprise à l'issue. Et bien d'autres encore dont les qualifications acquises ont aidé à l'insertion durable.

Elle informe également l'Assemblée que l'Espace Métiers Aquitaine (EMA) ouvrira ses portes en septembre 2015 dans les nouveaux locaux de la Communauté de Communes Cœur du Médoc.

Les Espaces Métiers sont des sites financés par la Région Aquitaine, basés sur le partenariat entre les acteurs locaux (Pôle Emploi, CIO, Missions Locales, Maison de l'Emploi... ) et Aquitaine Cap Métiers, qui s'adressent à tout type de public (scolaire, salarié, demandeur d'emploi... )

Deux missions principales :

- offrir un lieu de premier accueil/première information sur les métiers, la formation et l'emploi
- mettre en œuvre des actions et des animations sur les métiers, la formation et l'orientation tout au long de la vie

La Mission Locale du Médoc porte le projet EMA sur notre territoire.

Aucune question ou remarque n'étant formulée, Monsieur Gérard GONZALEZ clôt la séance en renouvelant ses remerciements à l'Assemblée.